



Urgent-assignation tgi et dossier banque de france

Par **franck95100**, le **12/01/2017** à **17:06**

Bonjour à tous.
Je suis en moratoire banque de france depuis 21 mois au sujet de mon credit immobilier que je ne rembourse plus depuis et ce pour une duree totale de 24 mois.mon dossier toujours valide donc (meme si je vais en remonter un).le creancier(banque qui a octroye le credit) a accepte ce moratoire de 24 mois.mon ex epouse a fait de meme et dossier valide,co empruntrice et solidaire de la dette.Seulement elle et moi avons reçu la letre d un huissier nous stipulant que nous devons retirer en son etude une assignation au tgi,accompagne d'un courrier relatant nos manquements et defaut de paiement,de frais ahurissants,et demande condamnation au titre de toute la dette etc...et ce meme durant le plan bdf qui nous octroie de ne pas regler de mensualite sous reserve de vendre notre bien.cela etant,la conseillere bdf de madame lui dit de ne pas aller la retirer et d'y opposer son plan bdf par lr/ar et la mienne (d un autre departement) me dit que je dois la retirer...
Donc...auriez vous idee de la meilleure conduite a tenir?...
Et qu'un la retire et pas l'autre...consequences?
Vous remerciant d'avance de vos lumieres...